

REGARDS SUR MAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES PARUTION TRIMESTRIELLE

JUIN 2014 - NUMERO 69



ÉDITO DU MAIRE

Bonjour !

Depuis le 29 mars dernier, la nouvelle équipe municipale est installée aux affaires de la Commune pour les six prochaines années. Cette équipe, composée d'anciens du conseil municipal précédent et de jeunes nouveaux est le véritable trait d'union pour May notre village, entre deux générations, voire deux sociétés au sein d'une France, d'une intercommunalité, en changement permanent, ayant d'évidentes et d'importantes répercussions sur la vie communale.

Je remercie les électrices et électeurs qui ont, le 29 mars, voté à 84,75 %, pour la mise en place de cette nouvelle équipe qui respectera au plus près son programme dans un souci de continuité des municipalités précédentes et dans le respect permanent du service public.

Cela dit, je voudrais tout d'abord, avoir une pensée profondément émue pour J.Ph.

Prudhomme, Maire disparu en 2011, qui avait permis à May de se développer en moult domaines et ensuite, remercier D. Mahoudeau, Maire de 2011 à 2014, pour avoir assuré de main de maître une importante et délicate relève.

Enfin, mille remerciements à l'ensemble des membres du personnel communal (administratif, voirie, poste, cantine, garderie...) qui dans des conditions parfois difficiles et compliquées, assure de manière des plus remarquables leur mission.

GRANDS TRAVAUX :

La maison des associations : toujours en cours de construction. A rappeler que celle-ci, reliée à la salle des fêtes, comprendra une salle de réunion (40m²), un local rangement (20m²) ainsi que de nouvelles toilettes accessibles pour tous. Livraison envisagée : fin de l'été.

Enfouissement des réseaux : travaux également en cours. Dans quelques temps plus aucun fil aérien au dessus de la rue du Moutier et plus aucun poteau. L'installation de 14 candélabres, de même style que ceux des abords de l'église, mais moins gourmands en énergie seront érigés en toute fin de chantier (juillet 2014). De plus la municipalité a souhaité l'installation d'un coffret forain fixe à quelques encablures du lieu où se met en place chaque année « la fête à May ».

Nous vous remercions pour votre compréhension quant à la gêne occasionnée durant toute la durée de cete opération.

Pour de plus amples informations quant à la vie communale, je vous invite à consulter les pages de ce n°69 de Regards sur May.

Soyez assuré, Madame, Monsieur, avec mon équipe, de notre dévouement communal pour May et ses hameaux.

J.M. SAVARD.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
LE MOT DE MARIE-THERESE	2
INFOS MAIRIE	3
VIE ASSOCIATIVE	4
HISTOIRE DE MAY	6

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi de 15h à 18h

Mardi de 15h à 18h

Mercredi (fermé au public)

Jeudi de 18h à 20h (permanence des élus)

Samedi de 9h15 à 12h15

Tél. : 01 60 01 74 98

ETAT CIVIL

Naissances : néant

Publication de mariage :

26 juillet 2014 entre RÉGÉ Steven et DUFOUR Cécile

Mariage :

19 avril 2014 entre BOUKADI Ali et PATRON Stéphanie

Décès :

DUFONT Henriette ép.MAHILLON, décédée le 23 février 2014 à Meaux -77- domiciliée 29 rue du Général Leclerc à Marnoue-La-Poterie

MAHILLON Guy, décédé le 9 avril 2014 en son domicile, 29 rue du Général Leclerc à Marnoue-La-Poterie

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens (filles et garçons) de nationalité française, nés en Avril, Mai et Juin 1998, sont priés de se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans, et avant le 30 juin 2014. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

RAMASSAGE DES EXTRA-MÉNAGERS ET DECHETS VERTS 2014

Prochain ramassage des extra-ménagers : vendredi 24 octobre 2014

Le ramassage des déchets verts fonctionne jusqu'au 26 novembre 2014 inclus

Rappel : deux containers, l'un pour la récupération du verre et l'autre pour les habits usagés, sont à votre disposition Rue de la Chevaupierre.

Attention : la vaisselle, la faïence, la porcelaine, les ampoules, les vitres ou miroirs brisés ne sont pas acceptés dans les bornes à verre. Pensez également à enlever les bouchons et les capsules qui doivent être jetés dans votre poubelle "ménagère".

À la déchetterie d'Ocquerre (01 60 24 75 70) vous pouvez également déposer : les gros cartons, les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les batterie et l'huile de vidange.

À la déchetterie de Meaux (01 60 24 75 70) vous déposerez les déchets diffus spécifiques tels que les peintures, vernis, colles, solvants, tubes néons, ...

RAPPEL

Suivant l'arrêté préfectoral 96 DAI CV N°084, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils bruyants (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, scies, etc.) sont limités aux horaires ci-dessous :

- jours ouvrés 7h à 20h
- samedi 9h à 12h et 15h à 19h30
- dimanches et jours fériés 10h à 12h

URBANISME

Font l'objet d'une **déclaration préalable de travaux** :

- les projets de 5 à 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol non attenant à un autre bâtiment (abri de jardin, veranda ...)
- les projets de 5 à 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol attenant à un autre bâtiment (veranda, garage,...)

- mise en place de fenêtre de toit, modification d'une ouverture (fenêtre, porte,...)

- clôture (mur, grillage, ...)

- éolienne de plus de 12 m de haut

- réfection de toiture, ravalement, panneaux photo voltaïques,...

La déclaration de travaux est obligatoire et contribue à valoriser votre bien !

Font l'objet d'un **permis de construire** :

- les projets de plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol non attenant à un autre bâtiment
- les projets de plus de 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol attenant à un autre bâtiment
- les projets entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m² ou si la construction initiale a déjà une surface de plus de 170 m².

Pour tout renseignement spécifiques à l'urbanisme, vous pouvez vous rendre à la mairie pour rencontrer M.LEBON, adjoint au Maire, sur rendez-vous, au 06.11.33.19.43.

F.LEBON

RETOUR SUR ÉVÉNEMENT

Comme vous l'avez certainement remarqué ou entendu dire, de nombreux actes de vandalisme ont été commis depuis le début de l'année sur notre commune. Bien que ce ne soit pas la première fois que cela se produit, les dégradations se sont multipliées ces dernières semaines; il s'agit de TAG sur mobilier urbain (arrêt de bus, panneaux de signalisation), de vitres brisées et d'abris de touche de foot cassés. Ces actes, commis par certains jeunes du village, s'accompagnent bien souvent d'incivilités telles que des fleurs piétinées ou des débris de bouteilles d'alcool en verre laissés aux abords de la salle du mille club mais surtout de l'école. Je vous laisse imaginer les conséquences.

Afin de stopper cette escalade du nombre de méfaits qui créent un malaise et engendrent des coûts de réparation importants, la commune a déposé plusieurs plaintes. L'enquête, rapidement menée par les gendarmes de Lizy sur Ourcq, maintenant sensibilisés sur les problèmes que rencontre notre village, pourrait aboutir à la condamnation de plusieurs personnes. Il est important que May, notre village, continue d'être un lieu où il fait bon vivre.

F. Grandseigne

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire pour la rentrée 2014/2015 ont été remis courant juin, aux familles qui en ont fait la demande, et aux familles dont les enfants fréquentent déjà la cantine. Pour les autres, les dossiers sont à retirer au secrétariat de la Mairie.

Les dossiers seront rapportés, dûment remplis, lors des permanences suivantes :

- Samedi 5 juillet 2014 de 9h30 à 11h
- Jeudi 24 juillet 2014 de 18h à 19h30
- Samedi 26 juillet 2014 de 9h30 à 11h au secrétariat de mairie.

Pour une meilleure gestion du service, aucun dossier ne sera accepté au-delà de

ces dates. Enfin, l'inscription ne sera définitive qu'après réception du dossier COMPLET.

Le prix du repas a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 27 mai 2014. Il est maintenu à 4€55. Dans le cadre d'un P.A.I (protocole d'accueil individualisé), le coût d'un « panier repas » pris dans l'enceinte de la restauration est également maintenu à 2€55.

En cette fin d'année scolaire, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Francine THIERY

APRES-MIDI MULTI-SPORTS

Ce samedi 30 Août, pour la 6^e année, la Mairie et Les Petits Cartables de May, vous proposent de nouveau un après-midi multi-sports. Nous nous retrouverons autour des thèmes habituels (foot, teck, athlétisme,...). Les Petits Cartables de May seront de la partie pour nous régaler lors du goûter.

Rendez-vous, samedi 30 Aout 2014 à 14h00 au terrain multi-sports de May.

J.L.Caquais & F.Lebon

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

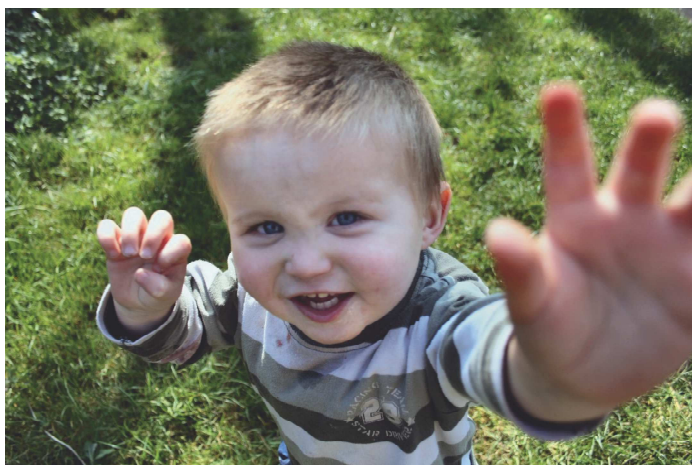
Du 7 juillet au 1 août 2014

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) du Pays de l'Ourcq organise un accueil de loisirs du 7 juillet au 1 août 2014 dans les locaux de l'extension de l'école. Le centre de loisirs, géré par « Charlotte 3 C Loisirs » accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans, de 7h à 19h. Le repas sera froid et fourni par la famille.

Contact :

- CIAS Tél. 01 60 61 55 00 – cias@paysdelourcq.fr
- Charlotte 3C Loisirs Tél. 01.64.70.33.73 - accueil@charlotte3c.fr

Francine Thiery



REFORME DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2014

La réforme des nouveaux rythmes scolaires se mettra en place dès le 2 septembre 2014 suivant la configuration suivante :

- Lundi, mardi et jeudi

7h à 8h30 : accueil périscolaire (service déjà existant)
8h30 à 11h30 : école
11h30 à 13h30 : pause méridienne (service restauration scolaire)
13h30 à 16h30 : école
16h30 à 19h : accueil périscolaire (service déjà existant)

- Mercredi

7h à 8h30 : mise en place d'un service d'accueil périscolaire
8h30 à 11h30 : école

La prise en charge des enfants le mercredi après midi est toujours en cours de réflexion. Lors du conseil municipal du jeudi 19 juin 2014, les membres du conseil ont voté et donné un accord de principe pour la mise en place d'un accueil de loisirs communautaire permanent (mercredi – petites et grandes vacances) sous réserve du contenu de la convention rédigée par le centre intercommunal du Pays de l'Ourcq. Vous serez informés de la suite de ce dossier début juillet via vos boîtes aux lettres.

- Vendredi

7h à 8h30 : accueil périscolaire (service déjà existant)
8h30 à 11h30 : école
11h30 à 13h30 : pause méridienne (service de restauration scolaire).
13h30 à 16h30 : Temps d'accueil périscolaires (TAP)
16h30 à 19h : accueil périscolaire (service déjà existant)

TAP (Temps d'Accueil Périscolaire)

Ce service sera entièrement géré par l'association « LEO LAGRANGE » qui assure déjà la gestion de l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Les familles n'ont pas l'obligation de mettre leur(s) enfant(s) à ces temps d'accueil périscolaires. Par contre, si l'enfant est présent, il le sera obligatoirement pour 3 heures consécutives.

Le prix des temps d'accueil périscolaire, voté par délibération du conseil municipal du 19 juin 2014, a été fixé à 1€ de l'heure/enfant.

En ce qui concerne le contenu éducatif des TAP, la municipalité a décidé de proposer deux activités de qualité : sport et musique.

IMPORTANT : Etant donné que les TAP ne sont pas obligatoires, les familles ont donc la possibilité de récupérer leur(s) enfants à 11h30 ou à 13h20.

La Municipalité

INFOS ECOLE

LES PARENTS ELUS

Chers Mahouyots,

L'équipe des parents élus tenait à remercier l'investissement des parents, de la mairie, des associations, des particuliers ainsi que l'équipe enseignante pour les manifestations passées comme le loto, le carnaval...

Merci pour les collectes de papier, de cartouches, les dons et la participation financière de la mairie qui ont permis à nos enfants de profiter du voyage en classe découverte à Saint Hilaire de Riez en Vendée.

Merci à l'équipe enseignante et aux parents accompagnateurs pour l'organisation et le bon déroulement du séjour. Nos enfants en gardent de très bons souvenirs, leurs visages bronzés en témoignent !

La kermesse de l'école a eu lieu samedi 21 juin 2014 et nous tenions à remercier l'équipe enseignante pour son aide ainsi que tous les parents d'élèves qui se sont investis pour tenir les divers stands, le poney club pour sa présence ainsi que toutes les personnes qui nous ont prêté leurs matériels afin que cette fête soit réussie.

Les nouveautés concernant les jeux ont eu un véritable succès ainsi que, comme chaque année, le stand de restauration où chacun a pu apprécier les dons culinaires des personnes ayant cuisiné. Un moment convivial en famille accompagné d'un beau soleil.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances, nous vous retrouverons avec plaisir en septembre prochain.

L'équipe des parents élus.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE FOOTBALL-CLUB DE MAY

La saison est terminée, nous félicitons nos vétérans, ils terminent 4e de leur championnat, en ce qui concerne les seniors entre l'heure où nous rédigeons et la distribution de cet article une réserve a été posée à l'encontre d'un club, et nous ne connaissons pas encore leur classement définitif. Les 2 équipes se maintiennent en 3e division.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 06 juin, voici les membres du bureau :

Président : M. D.Gallet, Vice Président : M. C.Thiery

Trésorier : M. D.Guesdon, Vice Trésorier : M. C.Magniez

Secrétaire : Mme S.Boukadi, Vice Secrétaire : M. F.Thiery

Pour les membres actifs : Mrs E.Carreira, R.Thioux, A.Boukadi, J.Laine, C.Thiery, F.Cheminel, Christopher, et C.Gallet.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

Lors de cette assemblée générale le Football Club de May a envisagé d'engager des équipes jeunes pour les enfants (filles et garçons) nés entre 2002 et 2009, si vous êtes intéressé merci de contacter Madame Stephanie Boukadi au 06.82.26.88.69.

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 04 juillet 2014 à 20h00 aux vestiaires du Club.

Nous déplorons les dégradations qui se sont produites à savoir : la casse des bancs de touche qui ont été fabriqués bénévolement par les membres et les joueurs du club, ainsi que le vol de la traceuse d'une valeur de 650 € L'achat de la nouvelle va amputer très largement notre budget pour la saison prochaine. Fermons cette mauvaise parenthèse.

Nous renouvelons nos vœux de bonheur à Stephanie et Ali Boukadi, qui se sont unis le 19 avril dernier, une belle histoire dans le club, bonne et longue route à eux.

Aussi, remercions Monsieur Jean-Paul Garnier pour le prêt du tracteur afin de herser notre terrain et Monsieur Christophe Magniez d'avoir pris de son temps

pour le faire.

Nous avons eu aussi un grand plaisir à participer à la fête des voisins, et avons pu apprécier cette bonne entente autour de cette manifestation dans notre village.

Pour conclure, nous vous nous souhaitons bien évidemment de bonnes vacances, également une bonne coupe du monde: ALLEZ MAY ! ALLEZ LA FRANCE !

David Gallet, Président

LES PETITS CARTABLES DE MAY

L'année a commencé par un Loto organisé afin de contribuer à une partie du voyage découverte de l'école. Des ateliers récréatifs aux vacances de février et avril ainsi qu'un après midi poney aux Ecuries de La Croix. Une chasse aux œufs de Pâques avec toutes les classes de l'école! Sortie annuelle au parc Astérix et nous finirons par une journée sport avec l'école. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidées lors de nos manifestations, MERCI à tous ! L'équipe des Petits Cartables de May vous souhaite de bonnes vacances .

Sylvie Gayet

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE MAY EN MULTIEN BIBLIOTHEQUE

Comme chaque année à la Fête du Village, le 15 septembre, lors de la brocante nous proposerons sur notre stand de nombreux livres à prix très modique, les sommes obtenues nous permettront d'acheter de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque. Si vous pouvez donner ce jour-là quelques heures de votre temps pour nous aider à installer le stand et à vendre les livres, vous serez les bienvenus.

LA VIE DES ASSOCIATIONS (suite)

Pendant les vacances d'été la bibliothèque ouvrira tous les samedis matin de 11 heures à 12 heures 30. Nous demandons aux parents d'être vigilants sur le retour des livres de leurs enfants à la bibliothèque, notamment pour les mangas, qui sont si tentants... Tous nos livres sont faciles à identifier grâce à leur code.

Voici les conditions d'adhésion donnant droit au prêt gratuit des livres, revues, b.d., mangas..

- 8€ pour une famille, 6€ pour un adulte, 2€ pour un enfant

- Gratuité pour les enfants de l'école du village

Le troc de plantes du samedi 12 avril a remporté un vif succès ; de nombreuses personnes ont échangé leurs plants, semis et boutures ainsi que leurs conseils avisés. Nous envisageons de renouveler l'opération au début de l'automne.

Du vol à la bibliothèque : un grand merci à la personne qui a jugé bon de nous « débarrasser » de l'onduleur qui protégeait notre ordinateur des surtensions et de la foudre. Notre ordinateur n'étant plus protégé, aurait pu griller lors des récents orages et nous n'avons pas les moyens d'en racheter un. Il nous faudra remplacer le parafoudre, ce qui fera 120 euros de bandes dessinées et d'albums en moins pour les enfants...

Bonnes vacances à tous.

UN PETIT COIN D'ARTISTES...

C'est une nouvelle année qui se termine, pleine de réussite.

Les ateliers enfants et adolescents ont attiré des Mahouyots, mais aussi des jeunes d'autres communes. Après beaucoup d'effort, le spectacle de fin d'année a été dévoilé aux familles et autres amoureux de théâtre. Deux créations, que les jeunes se sont chargés de faire vivre, le samedi 14 juin.

L'atelier adulte a proposé, pour sa seconde saison, une nouvelle pièce, un Vaudeville de René Nommer, « Berny et ses femmes », le vendredi 13 juin.

Le succès a été au rendez-vous pour les 3 spectacles. Nous remercions le public qui a su nous communiquer toute l'énergie dont nous avons besoin



Nous souhaitons remercier également les participants à notre rendez-vous annuel, notre soirée Bœuf théâtre. Nous avons passé encore une fois un excellent moment de partage.

Les après-midi « jeux de sociétés » proposées aux enfants du village sont également une belle réussite.

Nous vous souhaitons à tous un très bon été, et nous vous attendons nombreux au forum des associations de la rentrée.

Pour tout renseignement : unpetitcoindartistes@gmail.com

ATELIER CREATIF DU MULTIEN

Du nouveau à l'atelier créatif : TOUS LES DEUXIEMES MARDIS de chaque mois, un nouvel atelier de CARTERIE vous est proposé ! Venez nous rejoindre, il reste 3 places. Tous les autres MARDIS sont toujours consacrés aux autres activités de : HARDENGER - BRODERIE – CARTONNAGE..... Toujours sous les conseils de NADIA Tél : 06.83.56.86.52

N'hésitez pas à venir faire un essai tous les mardis au MILLE CLUB de 20 Heures à 22 Heures.

COMITÉ DES FÊTES

L'association du comité des fêtes souhaite rendre la vie plus agréable à tous et c'est pourquoi, il a été organisé les événements suivants :

- Un repas couscous sur le thème des années '80, le 05 avril, qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la joie jusqu'au bout de la nuit.

- La brocante printanière du 21 avril où comme toujours le soleil était au rendez-vous pour nous permettre à tous de profiter et de faire des affaires.

- Le super loto d'été, le 24 mai, qui a permis aux gagnants de faire des grillades en toute tranquillité grâce aux nombreux lots mis en jeu.

Les membres du comité vous proposeront pour continuer à faire vivre notre village de venir assister à leur assemblée générale le 25 juin, la traditionnelle soirée moules-frites du 13 juillet et bien d'autres manifestations à la rentrée.

Pour ceux qui ne croqueraient pas leur chemin, ils vous souhaitent de bons congés estivaux sous un ciel des plus ensoleillé.

CHEVAL ATTITUDE

Programme des activités à venir de l'association :

- dimanche 14 septembre à partir de 13h30 "journées portes ouvertes" baptêmes cheval et poney, démonstrations équestres

- dimanche 28 septembre de 9h à 17h " rallye équestre d'automne"

LEO LAGRANGE

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Le Centre Péricolaire de May en Multien a l'honneur de vous inviter à son spectacle de fin d'année « LA DISNEY PARADE » qui aura lieu le vendredi 27 Juin 2014 sous le préau de l'école à partir de 19h00. Tout le monde est les bienvenus, famille et amis.. alors venez nombreux !!!

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET NAP

Une réunion d'inscription et d'information concernant l'accueil périscolaire et les NAP (nouveaux accueils périscolaires) est prévue mais étant encore en discussion avec les élus et nos partenaires sur leurs mises en place en septembre nous ne pouvons vous donner une date à ce jour.

Lorsque nous serons définitivement fixés, nous vous préviendrons dans les plus brefs délais du jour de cette réunion.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous consulter aux heures d'ouverture ou nous contacter par téléphone au 06 71 16 43 21.

Nous vous remercions d'avance !!!

L'équipe d'animation.

May-en-Multien en pleine campagne de France



Le « centenaire de 14/18 » j'ai déjà commencé à l'évoquer et je continuerai à vous raconter les événements de la Grande Guerre dans un prochain article.*Mais saviez-vous que nous venons de célébrer le bicentenaire de la bataille de l'Ourcq ? Là, je suis sûr que vous venez tous de faire un rapide calcul mental : « $2014 - 200 = 1814$. » et qui était à

la tête de la France à cette date ? Ce brave Napoléon Bonaparte toujours avide de conquérir de nouveaux territoires.

Nous sommes donc à la fin de l'hiver 1814, et la Campagne de France qui se déroula de janvier à avril 1814 bat son plein, les canons chargent, les hommes tombent, des batailles se gagnent, et des troupes reculent et des généraux échafaudent des plans. Pendant cette période, Napoléon Ier tente d'éviter ou d'arrêter l'invasion de la France et de conserver son trône.

Notre région, nos villages, nos champs ne furent donc pas épargnés, comme une répétition aux événements qui se tiendraient aux mêmes lieux 100 ans plus tard. Des batailles se sont déroulées aux portes de May. En effet, depuis le 15 décembre 1813, des armées de la coalition se mettent en mouvement vers la France. Les forces coalisées qui envahirent la France sont divisées en trois armées : Bohême¹ (dirigée par le feldmaréchal autrichien Schwarzenberg), Silésie² (dirigée par le feld-maréchal prussien Blücher) et Nord³ (dirigée par l'ancien maréchal Bernadotte).

Le 9 février, les combats firent rage à La Ferté-sous-Jouarre, le 12 ce fut Château-Thierry qui fut touché, par la suite les combats s'éloignèrent vers le sud du département puis vers la Marne : Montmirail, Mormant, Vauchamps, Montereau, le 22 la cité de Jean de La Fontaine fut une seconde fois le théâtre de nouveaux combats. Le 27 février Meaux fut une 1ère fois canonnée, le 28 les troupes s'affrontèrent au Gué à Tresmes, le 1er à Lizy, les bataillons s'affrontèrent à nouveau dans l'Aisne : Craonne, Laon puis reculèrent sur Eprenay mais finirent par revenir sur Meaux le 27 puis et atteignirent Paris le 30 mars.

Waouh ! Ça fait beaucoup de dates me direz-vous, mais ce qu'il faut retenir c'est que de violents combats eurent lieu chez nous entre le 28 février et le 3 mars 1814. Les troupes alliées voulaient franchir la Marne, pour avancer vers Paris. Tandis que les armées des Ducs de Raguse et Trévise tentèrent donc de les en empêcher en détruisant les ponts notamment celui de Trilport de La Ferté-sous-Jouarre et Lizy-sur-Ourcq, et en se mettant à travers leurs routes.

En effet, les maréchaux Marmont (Duc de Raguse) et Mortier (Duc de Trévise) repoussaient alors les coalisés vers le Nord, après l'écrasante victoire du Gué-à-Tresmes et de rudes affrontements aux portes de Lizy. Le 1er mars, Marmont consolidait les positions depuis May-en-Multien avant de repousser les Prussiens vers La Ferté-Milon. Deux régiments de coalisés tentèrent en vain de franchir l'Ourcq au pont de Crouy et de Gesvres, mais durent battre eux aussi en retraite vers le Nord. L'armée française fit 4000 prisonniers au cours de cette manœuvre. Pendant ce temps-là, le Pays de l'Ourcq était le terrain d'importantes manœuvres militaires.

L'historien A. de Beauchamp raconte que « la région fut occupée et pillée par les Cosaques de l'Armée de Silésie les habitants étaient effrayés, et se

réfugièrent dans les différentes carrières de la région, passant plusieurs jours dans les souterrains et dans des conditions de subsistance des plus passables, luttant contre le gel et l'insalubrité. Lorsqu'ils se résolurent à sortir, ils furent surpris, mais soulagés de constater que l'armée française occupait le territoire. »

Mais les coalisés bien supérieurs en nombre entrèrent finalement à Paris le 31 mars 1814. Le 11 avril 1814 après avoir abdiqué lors du traité de Fontainebleau, Napoléon fut contraint à l'exil sur l'île d'Elbe.

Les registres de notre commune, ne parlent en aucun cas de ces événements, aucun Mahouyots n'est décédé durant la période des combats. Mais cent ans plus tard, des ennemis venant de l'est envahirent à nouveau nos terres, et firent cette fois-ci des victimes parmi les villageois du bourg.

Voilà vous en savez un peu plus sur la fin de la Campagne de France de l'empereur Napoléon Bonaparte, grand réformateur de la législation française, mais aussi et surtout grand mégalomane. Comme chaque fois dans notre passé, mais aussi dans l'actualité de tous les jours, cette pathologie, qu'est la mégalomanie d'un seul homme, a conduit des milliers d'autres à leur perte.

Virginie Guesdon

Sources :

Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814 ..., Volume_1 F. Koch 1819

Histoire des campagnes de 1814 et 1815 A. De Beauchamp

L'histoire de France pour les Nuls de J. J. Julaud

<http://www.lesgrognardsdelamarne.com/>

<http://bezusaintgermain.blogspot.fr/p/campagne-de-france-1814-la-bataille-de.html>